



Formation à la pratique du Cérémonial

Vendredi 20 octobre 2017 de 8h30 à 17h30
à l'état-major du COMMAT à Versailles- Satory (78)



destinée aux chefs, chefs adjoints et tambours-majors des sociétés musicales civiles

L'Union des Fanfares de France et le ministère des Armées ont signé une convention de partenariat de trois ans – renouvelable – pour l'organisation de sessions de formation à la pratique du Cérémonial.

PUBLIC CIBLÉ

Cette formation est prioritairement destinée aux chefs, chefs adjoints et tambours-majors des associations affiliées à l'UFF et aux autres confédérations nationales.

Elle est également ouverte aux encadrants de toutes les sociétés musicales amenés à animer des cérémonies.

Enfin, elle est accessible, en auditeur, à toutes personnes intéressées par le sujet (élu ou autres en charge des cérémonies officielles).

SESSIONS

Cette formation à fréquence annuelle est mise en œuvre par le COMMAT – Commandement des Musiques de l'Armée de Terre.

Chaque journée de formation sera suivie d'une séquence ultérieure, consacrée aux épreuves de validation.

Le nombre de places est limité à 10 stagiaires par session.

DÉROULEMENT

Durant une journée complète, ce stage s'articule autour de quatre chapitres :

- étude du règlement du cérémonial militaire
- étude des cas pratiques
- sonneries réglementaires, Marseillaise et répertoires
- hymnes nationaux

INTERVENANTS

Les cadres du COMMAT dispenseront les cours dans les locaux du Pôle Musique du Camp de Versailles-Satory.

Une musique militaire professionnelle sera mise à disposition pour travailler les cas de figure liés aux différentes cérémonies.

Des documents pédagogiques seront remis à chaque participant lui permettant de se perfectionner.

VALIDATION

Les stagiaires qui le souhaitent pourront se présenter aux épreuves de validation devant un jury composé de cadres du COMMAT. Outre l'attestation de participation, les stagiaires ayant validé toutes les épreuves recevront un Certificat de réussite émis par le COMMAT.

RECONNAISSANCE

Ils pourront le faire valoir auprès de qui de droit et notamment des équipes municipales. Une copie sera adressée à l'AMF – Association des Maires de France pour une meilleure reconnaissance des communes membres.

TARIFS

Le stage ainsi que la validation sont gratuits.

Les frais de déplacement et éventuellement d'hébergement sont à la charge des participants qui peuvent demander une aide auprès des collectivités locales. Le déjeuner pris en commun au Mess de la Gendarmerie sera à régler directement sur place.

INSCRIPTION

avant le 30 août 2017 auprès de l'UFF à uff@uff.cc ou
UFF Les Dominicains BP 60111 – 68502 GUEBWILLER Cedex

RENSEIGNEMENTS

uff@uff.cc - 03 89 74 30 30

Formation à la pratique du Cérémonial

Vendredi 20 octobre 2017 de 8h30 à 17h30
à l'état-major du COMMAT à Versailles- Satory (78)

Bulletin d'inscription

à retourner **avant le 30 août 2017**

UFF - Les Dominicains BP 60111

Tél.: 03 89 74 30 30 E.mail : uff@uff.cc

Nom :

Prénom :

Né(e) le : Sexe : M F

Adresse précise :

.....

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Portable :

E-mail :

Instrument(s) pratiqué(s) :

.....

Société :

.....

Commune :

Dpt :

Fonction dans la société :

Dirigez-vous un ensemble ? Oui Non

Hebdomadairement Occasionnellement

Stages de direction suivis :

.....

.....

Dernier diplôme musical obtenu :

.....

Confédération nationale :

CFBF CMF FSCF UFF

autre, laquelle :

Moyen de transport :

Si véhicule, veuillez compléter les lignes ci-dessous :

Marque & modèle :

N° immatriculation :